

responsable du pôle occupation domaine public et TLPE

Synthèse de l'offre

Employeur :	MAIRIE DE SAINT HERBLAIN Hôtel de ville - bp 50167 44802Saint herblain cedex
Grade :	Rédacteur
Référence :	O044210200232018
Date de dépôt de l'offre :	18/02/2021
Type d'emploi :	Emploi permanent - vacance d'emploi
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/05/2021
Date limite de candidature :	23/04/2021
Service d'affectation :	tranquillité publique et réglementation

Lieu de travail :

Lieu de travail :	Hôtel de ville - bp 50167 44802 Saint herblain cedex
--------------------------	---

Détails de l'offre

Grade(s) :	Rédacteur Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur principal de 1ère classe
Famille de métier : administratives	Citoyenneté, population, affaires administratives et vie associative > Affaires
Métier(s) :	Responsable des affaires générales

Descriptif de l'emploi :

Encadrement d'une équipe et assistance à la responsable de service Mise en œuvre des projets, gestion et suivi de dossiers

Profil demandé :

- Expérience significative dans le domaine réglementaire, connaissances en urbanisme appréciées
- Qualités relationnelles, prise de recul, posture adaptée, esprit d'équipe
- Expérience sur des fonctions d'encadrement exigée

- Organisation, polyvalence, réactivité, prise d'initiatives, force de propositions
- Aisance dans l'animation et la conduite de réunions
- Technicité en termes de méthodologie de projets
- Connaissance des pouvoirs de police du maire (polices générale et spéciales)
- Capacités rédactionnelles et maîtrise de l'outil informatique (logiciels GEODP, OPTITAXES, ACTES OFFICE, DOTELEC, Word, Excel)

Poste à temps complet, à pourvoir à compter du 1er mai 2021.

Poste accessible hors concours aux personnes en situation de handicap sous condition de diplôme.

Cadre d'emplois des rédacteurs - Catégorie B.

Mission :

La Direction de la prévention et de la réglementation recherche pour son

Service tranquillité publique et réglementation :

Un.e responsable de Pôle occupation du domaine public- taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)

La Direction de la prévention et de la réglementation se compose de 3 services : tranquillité publique et réglementation, prévention de la délinquance et démarches administratives, ainsi que d'une cellule de gestion.

Le Service tranquillité publique et réglementation est composé d'un Pôle police municipale, un Pôle établissements recevant du public (ERP) et un Pôle occupation du domaine public et taxe locale sur la publicité extérieure (ODP/TLPE).

Placé-e sous l'autorité de la directrice et de la responsable du Service tranquillité publique et réglementation, vous coordonnerez l'activité du Pôle ODP/TLPE. Vos missions s'articuleront autour de 2 axes.

Missions :

1/ Encadrement d'une équipe et assistance à la responsable de service

En tant que responsable du Pôle ODP/TLPE, vous animerez et encadrerez une équipe composée de 5 agents : 2 responsables d'unité, un gestionnaire d'arrêtés, un receveur-placier et un agent polyvalent TLPE.

- Vous aurez en charge l'organisation du pôle : décliné les missions du pôle, organiser la répartition des tâches et les suppléances, le temps de travail et les missions des agents, et apporter un soutien technique aux agents

- Vous vous assurerez du bon fonctionnement quotidien, de la bonne circulation ascendante et descendante des informations avec les équipes, la responsable du service et la directrice

- Vous évalueriez les agents, participerez à la définition du plan de formation et définirez les besoins de pôle et les compétences associées

- Vous travaillerez en lien et en soutien de la responsable du Service tranquillité publique et réglementation : conceptualisation de projets, transmission d'informations et continuité auprès des autres pôles en cas d'absence de la responsable

- Vous partagerez les informations et rendrez compte par écrit ou à l'oral à l'autorité supérieure de l'état d'avancement des procédures, notamment sur les sujets stratégiques pour la collectivité, en rédigeant des rapports d'activités, des comptes rendus de réunion, et rédigerez des procédures et des actes administratifs courants

2/Mise en œuvre des projets, gestion et suivi de dossiers

- Vous superviserez les procédures afférentes dans les matières dévolues au pôle :

o occupation du domaine public (dont déménagements, travaux, manifestations)

o foodtrucks, commerçants non sédentaires

o événements festifs

o taxe locale sur la publicité extérieure

- o gestion des arrêtés
- o débits de boissons
- o ventes au déballage, en liquidation
- o chambres d'hôtes, location de meublés, informations acquéreurs/locataires
- o autorisations de stationnements taxis en lien avec Nantes Métropole

- Vous instruirez les demandes d'implantation de supports publicitaires (enseignes, pré-enseignes et dispositifs publicitaires), conformément au règlement local de publicité et participerez à la réflexion sur le futur règlement local de publicité métropolitain

- Vous piloterez le suivi des marchés d'approvisionnement : demandes d'abonnement, mutation, application du règlement, commission communale des marchés

Vous superviserez la facturation et le suivi de la régie du pôle, et notamment le suivi des impayés, en lien avec le Service finances et commande publique

Vous veillerez aux modifications réglementaires et procédurales

Vous travaillerez en étroite collaboration avec différents acteurs internes (Pôle police municipale, Pôle ERP, Service urbanisme, tout service municipal demandeur d'arrêté) et externes (police nationale, préfecture, Nantes Métropole, commerçants et entreprises, particuliers demandeurs)

Contact et informations complémentaires : Séverine GERMAIN – Directrice de la prévention et de la réglementation – 02.28.25.25.78. Les candidatures accompagnées d'un CV, d'une lettre de motivation, copie du dernier arrêté administratif pour les titulaires, ou copie attestation liste d'aptitude, copie de diplômes, sont à adresser à: Monsieur le Maire -BP 50167 –44802 SAINT HERBLAIN CEDEX ou par mail à contact@saint-herblain.fr Candidatures avant le 23/04/2021

Téléphone collectivité : 02 28 25 20 00

Adresse e-mail : contact@saint-herblain.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.